

La recherche pétrolière au Groenland*

Rasmus Ole Rasmussen

Introduction

Le Groenland - ou plutôt *Kalaallit Nunaat* en Groenlandais - est la plus grande île du monde. Située dans l'Atlantique Nord et d'une surface de 2 166 millions km², elle fait partie du royaume du Danemark. Sa capitale est Nuuk (Godthab). La géographie physique du Groenland est marquée par la présence d'une calotte glacière imposante, dont la taille n'est dépassée que par celle de l'Antarctique. Des fjords longs et profonds découpent les côtes est et ouest selon une configuration complexe. L'influence du Gulf Stream sur le climat de la côte ouest et sur l'environnement marin est très favorable à une faune marine (crustacés, poissons, mammifères marins, oiseaux) de laquelle les hommes dépendent pour leur existence depuis la préhistoire et jusqu'à aujourd'hui.

Sur une population totale de 56 901 habitants (en 2006), plus de 88% des résidents sont natifs du Groenland et 12% sont des immigrants, majoritairement danois. Les Groenlandais sont principalement d'origine Inuit (ou Eskimo) avec une importante influence d'inter-mariages avec les premiers immigrants européens. La dispersion de la population est élevée. La majorité, à peu près les quatre cinquièmes, est répartie entre 18 municipalités, plus de 60 villages accueillant le reste.

L'économie groenlandaise repose sur la pêche et les transferts financiers provenant du Danemark. La chasse au phoque qui dominait autrefois l'économie a été remplacée, après son déclin radical du

* Article traduit de l'anglais par Ruben Ter Minassian, révisé par S.Dreyfus-Gamelon.

début du XX^e siècle, par la pêche et une industrie agroalimentaire provenant des crevettes, du flétan, de la morue et d'autres espèces marines.

En ce qui concerne la situation actuelle de l'exploitation pétrolière, la question-clé est celle du statut de Gouvernement autonome (*Home Rule Government*) et donc celle des débuts de l'autonomie, en 1979.

L'autonomie de gouvernement

Le premier pas vers l'abolition du système colonial a été en 1953 l'amendement modifiant la Constitution danoise. Deux sièges au Parlement danois ont été accordés au Groenland qui a, dans le même temps, été intégré au Royaume. Cet amendement n'a pas été qu'un changement formel de la structure administrative mais a constitué un réel point de départ pour le développement du Groenland et un élément de l'abolition des relations coloniales qui a donné aux groenlandais un statut identique à celui des autres sujets danois.

En 1964, le « *Gronlandsradet* » - *Greenland Council / le Conseil groenlandais* - a été instauré, avec pour mission l'administration et la promotion du développement industriel du Groenland. C'est au sein de cette entité administrative et politique que les projets pour un Groenland doté d'une autonomie de gouvernement ont été débattus et que les moyens pour l'instaurer ont été définis. En 1975, l'administration des collectivités locales a été transférée de l'Etat central aux conseils municipaux. Enfin l'autonomie de gouvernement est devenue une réalité en 1979 avec la création d'un parlement - *Lanstinget* - doté de la compétence législative sur la plupart des sujets concernant les affaires internes. Les nouvelles charges liées à ce transfert de responsabilités en matière administrative, économique et sociale ont été compensées par un transfert budgétaire de l'Etat danois vers le Groenland. Celui-ci prend la forme d'une dotation annuelle versée au gouvernement autonome. Son montant actuel est d'environ 3,5 milliards de couronnes.

Les ressources naturelles

La place de l'exploitation de la richesse en ressources non renouvelables dans la politique publique de développement du Groenland a été une question récurrente, avant et après l'instauration de l'autonomie gouvernementale. En dépit de leur abondance, le niveau de leur exploitation est resté modeste, par comparaison avec d'autres régions arctiques. La combinaison de trois facteurs en est en grande partie responsable :

- a) une focalisation sur les ressources renouvelables - le poisson et les mammifères marins - comme base principale du développement ;
- b) les fluctuations des politiques publiques en matière d'exploitation des ressources non renouvelables, en raison des risques que cette dernière fait courir ;
- c) l'intérêt limité manifesté par les entreprises internationales.

Ces quinze dernières années, le gouvernement autonome a cependant été plus ouvert à l'idée de prendre en compte l'exploitation des ressources non renouvelables (y compris pétrolières) comme alternative à celle des ressources naturelles. Cette évolution vers une attitude plus favorable doit être considérée dans le contexte de l'affirmation nationale groenlandaise et d'un processus menant à une autonomie gouvernementale plus grande : le développement de l'exploitation des ressources non renouvelables et énergétiques est considéré comme un moyen de réduire la dépendance à l'égard de la dotation annuelle versée par le Danemark.

Le contexte général de l'exploitation pétrolière

Les autorités coloniales danoises ont, dès le XVIII^e et le XIX^e siècle, tiré parti des ressources minières et pétrolières du Groenland, notamment le cuivre, l'argent, le graphite et la cryolite, mais sur une petite échelle et, pour l'essentiel, par le biais d'entrepreneurs privés. Cependant au XX^e siècle, l'adoption par les autorités danoises d'une approche plus systématique a conduit à l'ouverture de mines comme celles de plomb et de zinc à Mesters Vid (Groenland oriental) et de plomb, zinc, argent et marbre à Maamorilik (Groenland occidental).

L'existence de ressources énergétiques était connue depuis longtemps. En de nombreux endroits de l'île de Disko et de la péninsule de Nuussuaq, des filons charbonniers sont visibles à la surface du sol. L'exploitation commerciale du charbon a été commencée au Groenland en 1924 sur l'île de Disko. Le fonctionnement de la première génération de centrales électriques équipant les villes les plus importantes reposait sur cette exploitation. La sécurité de l'approvisionnement en charbon était une priorité de l'administration coloniale, mais avec la mise en œuvre du plan de modernisation après la seconde guerre mondiale, la question de la rentabilité s'est alors posée. La baisse des prix pétroliers à la fin des années 60 et au début des années 70 est à l'origine de l'arrêt de la production de charbon, décidé en 1972.

Les réserves pétrolières potentielles ont été initialement repérées par les colons danois grâce aux suintements de liquides hydrocarbonés dans les roches de la péninsule de Nuussuaq. Mais c'est la spectaculaire hausse des prix de pétrole au milieu des années 1970 qui sera responsable du démarrage de l'exploration pétrolière offshore au Groenland Occidental. Les premières compagnies à obtenir des licences d'exploration dans une zone de 19 082 km² étaient réparties en six groupes dont les têtes de file étaient BP Amoco (Grande-Bretagne), Chevron, ARCO et Mobil (USA), Total (France) et Ultramar (Canada). Les premiers forages exploratoires ont tous été déclarés infructueux. L'exploration a donc été interrompue en 1978. En 1997, un réexamen des données de l'un des forages a cependant révélé des traces d'hydrocarbures, ce qui a mené à une réinterprétation des structures géologique de la région. Mais la situation telle qu'elle se présentait en 1978 ne permettait pas de prédire un démarrage à court terme d'une exploitation de pétrole et de gaz au Groenland occidental.

La découverte des vastes champs pétroliers de la Mer du Nord dans les années 60 et 70 avait attiré l'attention sur les zones *offshore* du Groenland oriental, dotées de structures géologiques similaires. Les premières campagnes de reconnaissance n'ont cependant pas apporté de résultats définitifs. Ainsi peut être résumé l'état du développement

de l'exploitation pétrolière et gazière au moment de l'avènement de l'autonomie gouvernementale en 1979.

Les dispositions législatives de l'exploitation pétrolière dans le cadre de l'autonomie gouvernementale

Le Groenland étant devenu un département danois en 1953, la gestion de l'exploitation des ressources non renouvelables y a par la suite obéi aux mêmes dispositions législatives qu'au Danemark. Les potentialités futures du Groenland à cet égard ainsi que le besoin d'adapter les règles de gestion à la spécificité groenlandaise ont cependant conduit en 1960 à la création d'une Commission Mixte Danoise et Groenlandaise pour la régulation des activités minières. A la suite de quoi, la première loi sur les ressources non renouvelables du Groenland a été votée en 1965.

Les années 60 et 70 ont été une période caractérisée par la focalisation du gouvernement danois sur le processus de modernisation, objectif de deux grands plans d'équipement et de développement économique et social, le plan « G50 », élaboré par la « *Gronlandskommissionen af 1950* » (la Commission pour le Groenland 1950) et le plan « G60 » par le « *Gronlandsudvalget af 1960* » (le Comité pour le Groenland 1960). La recherche et la cartographie des ressources potentielles en ont été accélérées. Quand l'autonomie gouvernementale est entrée en vigueur en 1970, le tout jeune gouvernement autonome a fait des ressources renouvelables sa priorité, mais il n'en reste pas moins que la question des droits sur les ressources minérales et énergétiques a été un point-clé des négociations sur l'autonomie. Les groenlandais exigeaient d'être dotés de tous les droits sur tous les types de ressources, mais le gouvernement danois n'a accepté de céder que les droits en matière de ressources renouvelables, sa réponse sur ceux relatifs aux ressources minérales et énergétiques restant ambiguë.

Le cadre législatif de l'exploitation de ces dernières est déterminé par la *Loi sur l'autonomie de gouvernement / Lov om Gronjands Hjemmestyre* et par la *Loi sur les ressources minérales / Lov om*

mineralske rastoffer i Gronland. Selon le paragraphe 8 de la première, elles relèvent d'une responsabilité politique conjointe du Danemark et du Groenland. La seconde, dans son paragraphe 20, prévoit que, jusqu'à un seuil de 500 millions de couronnes, les revenus liés à leur exploitation doivent être partagés par moitié entre le Groenland et le Danemark. Au-delà, les proportions doivent faire l'objet de nouvelles négociations.

La structure institutionnelle

L'institution essentielle est le *Comité Mixte des Ressources Minérales du Groenland / Faellesradet vedrorende Mineralske Rastoffer i Gronland*), un forum danois - groenlandais où se discutent et se négocient les intérêts de chacune des parties. Tous les grands sujets concernant les matières premières minérales ou énergétiques y sont abordés. De même, les lignes directrices s'appliquant à l'exploration, l'exploitation et le partage des revenus y sont déterminées avant d'être présentées aux parlements du Danemark et du Groenland. En résumé, le Comité a la charge d'examiner toutes questions liées aux ressources minières et énergétiques et de faire des recommandations à la fois au gouvernement autonome du Groenland et au gouvernement du Danemark. Il rassemble dix membres issus pour moitié de chacun de ces parlements. Son Président est formellement nommé par la Reine du Danemark, mais conformément à la proposition conjointe des deux gouvernements. Il reçoit pour l'exercice de sa mission l'appui d'un certain nombre d'organismes groenlandais ou danois, tels que l'*Institut Géographique du Danemark et du Groenland / Geological Survey of Denmark and Greenland* (GEUS), l'*Institut National de la Recherche sur l'Environnement / National Environmental Research Institute* et d'autres.

Le siège du Comité mixte était au Danemark, mais depuis le 1^{er} juillet 1998, l'Office des Minéraux et du Pétrole situé à Nuuk est l'autorité responsable pour la gestion de toutes les activités minières ou pétrolières au Groenland ainsi que pour la promotion de son potentiel minier auprès de l'industrie minière mondiale.

Compétences du Comité Mixte des Ressources Minérales du Groenland

Il est de la responsabilité de cet organisme de délivrer les permis, de rendre publiques les nouvelles possibilités et de traiter les demandes d'exploration ou d'exploitation. C'est un guichet unique auquel les entreprises désireuses d'intervenir au Groenland doivent s'adresser, ce qui permet une instruction efficace des dossiers en matière d'activités minières. En outre le Comité contribue au financement et à la mise en oeuvre de nombre de projets dont l'objectif est d'accroître les connaissances sur le potentiel minier du Groenland. Par ce moyen, les autorités cherchent à encourager les entreprises privées, - nationales et internationales - à s'impliquer dans la prospection au Groenland. En 2004, le gouvernement autonome a présenté une stratégie légèrement modifiée dans le but de rendre le Groenland plus attractif pour les entreprises étrangères.

Une question primordiale que soulève l'engagement du capital international dans les mines et les matières premières énergétiques est le niveau de prélèvement gouvernemental ainsi que celle du montant total des royalties que ces activités pourraient générer si elles prenaient de l'ampleur. Aujourd'hui, les taux sont au Groenland d'un niveau équivalent à ceux pratiqués dans des pays comme la Suède, la Norvège, le Chili et l'Afrique du Sud, alors qu'ils sont plus élevés dans des pays comme le Canada et l'Australie. Le Comité mixte vient de recommander de ne pas modifier les conditions actuelles et de n'introduire des royalties ou de les alourdir que lorsque le secteur aura atteint une taille comparable à celui de pays pratiquant des niveaux de royalties similaires. De plus, aussi longtemps que le revenu total reste à un niveau raisonnablement bas, la situation est considérée comme stable et n'appelle donc pas de changements immédiats dans les accords passés avec l'Etat danois.

Les questions les plus importantes restent cependant non résolues : qui devrait posséder les ressources du sous-sol ? et comment serait partagé un éventuel revenu s'il était important ?

Au début de l'autonomie gouvernementale, la question de la propriété du sous-sol a été, plus ou moins, la seule à être restée sans réponse. De nombreux modèles ont été suggérés - par exemple une division à part égale ou une réduction de la dotation au Groenland en fonction des revenus du sous-sol ou des combinaisons variées de ces deux formules. Des différences d'interprétations entre les membres groenlandais et danois du Comité mixte font que les décisions ont été repoussées jusqu'à ce que le montant des revenus dépasse celui des dépenses qu'occasionne la promotion du développement minier et pétrolier. A ce jour, rien n'indique qu'une telle situation advienne dans un futur proche.

La prospection pétrolière au Groenland aujourd'hui : un état des lieux

Plusieurs programmes liés à l'exploitation des ressources énergétiques ont suivi la mise en place du gouvernement autonome. Dans le nord du Groenland, une ambitieuse cartographie a été entreprise entre 1984 et 1987 pour évaluer le potentiel des différentes formations géologiques. Entre 1984 et 1990, l'attention s'est portée de nouveau sur le Groenland oriental, notamment la zone de Jameson Land., où ARCO et Agip avait accumulé 1 800 km de données sismiques. Le gouvernement autonome attendait beaucoup de ces travaux. Afin d'être en mesure de fournir les travailleurs qualifiés dans l'éventualité où des forages seraient entrepris, un programme de formation professionnelle a été planifié, en liaison avec les compagnies pétrolières et les champs de la Mer du Nord pour permettre aux travailleurs d'acquérir une expérience pratique. Les perspectives des gisements ne se révélant pas assez prometteuses, les compagnies se sont retirées.

En 1985, afin d'améliorer ses capacités de contrôle, le gouvernement autonome, en association avec la compagnie nationale danoise du pétrole et du gaz - *Dansk Olie og Naturegas A/S* (Dong) - a fondé *Nunaoil A/S*. Les objectifs de la création de cette compagnie étaient d'encourager et de susciter l'intérêt pour l'exploration pétrolière et gazière par la coopération avec l'industrie pétrolière et

d'apporter une assistance opérationnelle aux compagnies pétrolières internationales. En conséquence, *Nunaoil* a été partie prenante de toutes les licences accordées depuis sa création et intervient comme un partenaire en portage dans l'accord de licence. Cela signifie que l'on attend des autres partenaires qu'ils assument tous les coûts et risques liés à l'exploration et au développement de la zone objet du contrat, et qu'ils se remboursent de la charge que représente la part du gouvernement à partir des revenus éventuels de la production. Techniquement, ce mécanisme peut être assimilé à une taxe.

L'une des premières responsabilités qu'ait assumées *Nunaoil* a été le Projet d'exploration sismique en mer Kallaallit Nunaat (*Kalaallit Nunaat Marine Seismic project KANUMAS*), de 1990 à 1996. L'objectif était de rassembler de meilleures données sur la structure géologique générale des zones les plus inaccessibles du nord et de l'est du Groenland. Le financement était assuré par six Majors pétrolières (BP, Exxon, Japan National Oil Company, Shell, Statoil et Texaco). *Nunaoil* était partenaire en portage et opérateur. Des couvertures sismographiques de 4 071 km au large du Nord-ouest groenlandais, 563km au large du Nord-est et 1 323 km au large du Centre Est ont été réalisées. Leurs investissements procuraient aux compagnies pétrolières des positions préférentielles à l'égard de prospections futures, mais ces campagnes n'ont pas entraîné de développements ultérieurs.

En parallèle, plus de 8 000 km de données sismographiques ont été rassemblées au Groenland oriental et d'anciennes données ont été réinterprétées. On en a conclu que la région avait été prématurément abandonnée, ce qui était corroboré par le fait que des suintements pétroliers avaient été repérés en différents endroits de l'île de Disko, de la presqu'île de Nuussuaq et de la péninsule de Svartenhuk. A la suite de quoi, en 1993, un nouveau forage - Maraat 1 - a révélé des indices clairs de pétrole ce qui a relancé de nouvelles initiatives dans la zone. Une nouvelle série de licences accordées en 1992-1993 et couvrant une partie des zones *offshore* du Groenland occidental n'a pas eu de conséquences pratiques, ce qui explique qu'une politique d'accès libre ait été adoptée en 1994 pour la région du Groenland occidental, à la fois en mer et sur terre.

Cette nouvelle politique a eu des effets. En 1995, des licences pour la zone terrestre de Nuussuaq et Disko ont été accordées à un groupe associant une relativement petite compagnie, Gron Arctic Energy Inc., de Calgary au Canada, comme opérateur et l'entreprise groenlandaise Platinova A/S. Les forages effectués ont été déclarés infructueux à l'exception de l'un d'eux qui a montré la présence d'hydrocarbures. En l'absence de financements supplémentaires, ce groupe a été contraint d'interrompre ses activités.

En ce qui concerne les puits *offshore* initialement jugés infructueux, des études plus récentes ont montré que l'un des forages avait décelé la présence de condensés. Au même moment, la réinterprétation d'anciennes données sismographiques combinées avec de nouvelles campagnes couvrant la zone de Fylla près de Nuuk révéla des structures géologiques prometteuses - les « *flat-spots* ». A la suite de ce résultat positif, une licence couvrant 9 487 km² a été accordée à un consortium regroupant Statoil, comme opérateur, Phillips Petroleum et Dansk Olie og Naturgas (DONG) comme partenaires ainsi que Nunaoil comme partenaire en portage.

En 1998, une nouvelle licence de 4 774 km² a été accordée au large de Sisimiut au Groenland occidental associant l'opérateur Phillips Petroleum, Statoil et DONG et Nunaoil comme partenaire en portage pour la phase d'exploration.

Lorsque le siège et la direction du Comité mixte ont été transférés à l'Office pour les Minéraux et le Pétrole dans le cadre de l'autonomie gouvernementale, un groupe de travail a été constitué pour réévaluer la stratégie pétrolière. La politique de libre accès a été interrompue pour ce qui est des activités *offshore* au Groenland occidental tandis que l'élaboration de nouvelles stratégies a été programmée pour les activités terrestres. Un appel d'offre de permis en 2001 n'a pas entraîné d'activités additionnelles, mais l'examen de nouvelles données sismographiques a révélé l'existence de ressources potentielles offshore au Groenland occidental, les structures géologiques de cette zone étant liées à des gisements pétroliers avérés au large du Labrador. De ce fait, un nouvel appel d'offres pour le Groenland occidental a été publié en 2002 et la compagnie EnCana

s'est vu accordée une licence d'exploration couvrant une surface de 3 985 km² dans le bassin de Nuuk, sans que cela se soit traduit, jusqu'ici, par des forages. EnCana est une compagnie pétrolière canadienne dont le siège est en Alberta. Elle résulte de la fusion d'AEC, le plus important producteur canadien de gaz naturel et de PanCanadian, le plus grand producteur indépendant de pétrole et de gaz naturel au Canada. Un appel d'offre ultérieur s'est conclu par l'attribution à EnCan et Nunaoil d'un permis d'exploration et de production pour une zone de 2 897 environ 250 km à l'Ouest de Nuuk, la capitale du Groenland.

Courant 2005, NunaOil et EnCana ont poursuivi leurs recherches sismiques et géologiques dans les zones couvertes par les permis. Le produit de l'importante campagne de recueil de données de 2006 de la zone Offshore de Disko-Nuusuaq complète les connaissances des compagnies et devraient fournir à EnCana les éléments nécessaires à sa décision de poursuivre ou non ses activités. Parallèlement, l'Office des Mines a envisagé le lancement d'un nouvel appel d'offre d'exploration et d'exploitation pour 2006.

Selon la *Stratégie pour le pétrole et le gaz du gouvernement autonome / Home Rule strategy on oil and gaz*, une nouvelle programmation des activités futures devait être dévoilée en 2006, qui devait préciser la politique des licences pour la région Disko-Nuusuaq et d'autres zones au sud. De même, la Stratégie traitera de toutes les nouvelles décisions en matière de zones de permis, comme leur statut, leur taille et les conditions d'octroi des permis. Cependant, avant que de nouvelles licences ne soient accordées, des analyses de l'état actuel et des études d'impact environnemental seront réalisées dans la région, de façon à adopter une attitude proactive à l'égard des activités futures. La réalisation de ce type d'analyse est une pratique standard dans la plupart des pays, mais ce serait une première au Groenland.

La position du gouvernement autonome à l'égard de l'exploration et de l'exploitation pétrolière

Dans les années qui ont immédiatement suivi les débuts de l'autonomie de gouvernement, la politique adoptée à l'égard des ressources non - renouvelables était nettement opposée au lancement de nouvelles initiatives dans ce domaine. La conception des responsables politiques groenlandais était claire : c'est sur les bases mêmes des modes de vie traditionnels que la souveraineté nouvellement acquise devait reposer : les ressources renouvelables. En conséquence, plusieurs projets d'exploitation de ressources non renouvelables ont été enterrés.

Pendant les dix premières années de l'autonomie gouvernementale, cette orientation a semblé bien fonctionner. La croissance de la pêche à la crevette et l'augmentation de la dotation du Danemark assuraient une base solide pour le développement. Mais quand la morue, qui avait été l'espèce la plus importante pour l'économie groenlandaise, a disparu en raison de la baisse de la température de la mer, le stock de crevettes a été exploité au maximum et le prix sur le marché mondial a baissé, entraînant une diminution des revenus. La nécessité de trouver des alternatives pour maintenir le niveau de vie dans l'ensemble du Groenland est devenue évidente. Ainsi qu'il est dit dans cet article, l'action du gouvernement autonome pour la promotion d'initiatives liées au développement des ressources énergétiques a été significative. Il a tenté de rendre plus facile l'accès à des données sismographiques importantes et a adopté une attitude ouverte à l'égard des compagnies pétrolières.

Afin de mettre en place une structure d'autonomie gouvernementale nouvelle et moins dépendante de la dotation du Danemark, les ressources non renouvelables - particulièrement le pétrole - sont devenues un élément-clé de la nouvelle réalité politique. Ainsi que l'exposent les documents de la Commission sur l'autonomie de gouvernement, la question d'une base économique, elle aussi autonome, est centrale si l'on désire passer à un niveau d'autonomie de gouvernement plus élevé : « *la dotation et une focalisation*

exclusive sur l'industrie de la pêche ne laissent au Groenland que peu de possibilités de développer une base économique autonome ».

Même si la mise en valeur des ressources énergétiques peut faire courir le risque d'un autre type de dépendance, il est tout à fait évident que les groenlandais sont prêts à le courir - en définitive, c'est une situation qu'ils préfèrent à la dépendance actuelle dans leurs relations avec le Danemark. Le discours de Jorgen Waever Johansen, Ministre des mines et du pétrole, lors du colloque de l'*Association des prospecteurs et exploitants du Canada / Prospectors and Developers Association of Canada* (PDAC) à Toronto en mars 2006 en témoigne : « *Compte tenu de tous ces projets, on peut affirmer honnêtement que l'avenir de la prospection minière et pétrolière au Groenland s'annonce prospère !* ».

Le débat

L'évolution des politiques du gouvernement reflète celle qui s'est manifestée au sein de la population en général. Au moment où l'autonomie a été instaurée, il était évident pour tout le monde que le processus de développement devait s'appuyer sur l'exploitation des ressources renouvelables, ceci s'accompagnant d'une référence obligée aux traditions et aux villages, « la colonne vertébrale de l'identité groenlandaise ».

Les limites de ce modèle sont vite apparues et l'exploitation de ressources alternatives est devenue un scénario généralement accepté. La possibilité de création d'emplois qualifiés a séduit. Même si ces emplois ne se sont pas concrétisés dans les années 80, ils ont représenté une préfiguration de ce qui pourrait advenir si du pétrole était découvert.

Mais d'autres éléments ont joué un rôle essentiel de l'exploitation pétrolière comme option à retenir. Le plus important est probablement la création de Nunaoil A/S en 1985. Cette compagnie étant contrôlée par le gouvernement groenlandais et son objectif étant d'encourager la prospection pétrolière par le biais d'une coopération approfondie avec

les industriels du pétrole, l'opinion générale était que le Groenland gardait le contrôle du processus. A partir de sa création, Nunaoil a été en effet partenaire de toutes les licences pétrolières accordées au Groenland.

Un autre élément de cette évolution a sûrement été la *Société de technologie du Groenland / Technological Society of Greenland* (INUTEK). Cette association, fondée en 1986, organise des rencontres et des auditions publiques ayant pour objectif de favoriser les contacts interdisciplinaires entre les individus, les institutions et les entreprises impliquées dans les questions scientifiques et techniques au Groenland. Les auditions publiques consacrées au processus de développement pétrolier en cours et visant à séparer le vrai du faux à ce sujet ont contribué de façon significative à rendre les informations de bases accessibles à un public élargi.

Il y a aujourd'hui au Groenland un consensus sur le fait que la mise en valeur des matières premières minérales, pétrolières et gazières est une condition nécessaire à la constitution d'une base économique pour l'avenir du pays. L'opinion est convaincue que le sous-sol en contient des quantités d'importance commerciale et que dans le futur ces matières premières brutes offriront une contribution positive au développement économique, créant des emplois grâce à une plus grande vitalité économique de la société et des entreprises privées.

Cependant, la majorité des groenlandais sont préoccupés par l'insuffisance des lois et règlements en matière d'évaluation d'*Impacts environnementaux et sociaux / Environmental and Social Impact Assessment* (EIA et SIA) et le faible niveau d'accessibilité pour le public de ce type d'informations. Jusqu'ici Statoil est la seule entité à avoir mis ses actes en conformité avec ses ambitions déclarées en publiant une *Evaluation environnementale / Environmental Appraisal* du champ pétrolier de Fylla. Des tentatives visant à constituer un meilleur cadre pour l'information du public ont bien eu lieu, mais elles n'ont pas eu de retombées juridiques.

C'est pourquoi le gouvernement actuel insiste sur le fait qu'avant toute nouvelle attribution de licences, une procédure d'évaluation d'impacts environnementaux et sociaux en bonne et due forme doit avoir été menée, et cela préalablement à la réouverture de la zone. L'étude d'impact environnemental devra être centrée sur les conséquences possibles des activités pétrolières sur l'environnement et sur les communautés locales, en premier lieu pour respecter l'engagement pris à cet égard, mais aussi parce que les évaluations de cette nature sont aujourd'hui une norme internationale et doivent être réalisées préalablement à l'ouverture à l'exploration pétrolière de zones écologiquement sensibles.

Références

- Ansøgningsproducer og standardvilkå for efterfirsknings- og forundersøgelsestilladere for mineraler i Grønland.** Råstodoret, 1998, 51p.
- Bach, H.C., og J Taagholt, 1976;** *Udviklingstendenser for Grønland. Ressourcer og miljø i global sammenhæng.* Nyt Nordisk Forlag, Arnold Buck. København.
- Bate, K.J., Whittaker, R.C., Chalmers, J.A. & Dahl-Jensen, T., 1995 :** *The Fylla structural complex : possible very large gas reserves offshore southern West Greenland.* Rapp. Grønland geol. Unders. 165, 22-27.
- Behendtgørelse af Lov om mineralske råstoffer i Grønland.** Råstofloven. Miljø-og energiministeriets lovbehendtgørelse nr.368 af juni 1998
- Bojesen-Hoefoed, J., Christiansen, F.G., Nytoft, H.P. & Pedersen, A.K., 1999:** *Oil seepage onshore West Greenland ; evidence of multiple source rocks and oil mixings.* Un Fleet, A.J. & Boldy, S.A.R. (eds), *Petroleum Geology of Northwest Europe : Proceedings of the 5. Conference on the Petroleum Geology of Northwest Europe*, 305-314.
- Chalmers, J.A., Dahl-Jensen, T., Bate, K.J. & Whittaker, R.C., 1995 :** *Geology and petroleum prospectivity of the region offshore southern West Greenland – a summary ;* Rapp. Grønland geol. Unders. 165, 13-21.

Dahl, J. og Lyberth, K. J., 1980: *Grønlandske Migrantarbejdere i Marmorilih 1973-1978 (Greenland migrant workers in Maarmorilik 1973-1978)*. Institut for Eskimologi, Københavns Universitet.

<http://www.akvaplan.niva.no/Env/assessments.htm>

http://www.bmp.gl/D/DC2_periodicals/DC2_10aa_1999-BMMPannual-rpt.html

<http://www.bmp.gl/E/index.html>

http://www.nanoq.gl/English/Nyhedre/jwj_tale_messe_troronto_marts_2006.aspx

http://www.nanoq.gl/Gronlandske_Landsstyre/Raastofdirectoratet.aspx

http://www.nanoq.gl/Groenlands-dansk_selvstyrekpmmission/Kommissionen/Selvstyrekommisionen/Betaaaaaenhning_afgivet_af_Selvstyrekommisionen/Bilag_5,-c-,_Raastofferne.aspx

Haagen, B., 1977: *Qutdligssat. En Hulmine i Grønland (Qutdligssat. A coal mine in Greenland)*. Om nedlæggelsen af kulbruddet og byen. BH-forlaggg, eget tryk.

Jensen, K., 1998: *Effehter af storskala råstofprojehter i Grønland – med speciel vægt på de beskæftigelsessmæssige forhold (Effects of large scale resource projects in Greenland – emphasizing employment relations)*. Rapport om Arbejdesmarkedforhold nr.2, Direktoratet for Sociale Anliggender, Arbejdsmarked og Ofententlige Arbejddder.

Laurutzen, P., 1978: *Den Sorte Engel. Grønlandændernes første Strejke (The Black Angel. The Greenlander's first strike)*. Informations Forlag, København.

Nunaoil A/S. The National Oil Company of Greenland. Nunaoil A/S – Company Profile

Olieeftersforskning og miljø Vestgrønland. D . Boertmann , A. Mosbech, P. Johansen @ H. Petersen,, Danmarks Miljøundersøgelser, Tema-rapport 17/1998, 1998, 56 pp.

Rasmussen, R. O., 2000a *Erhvervs-og arbejdsmæssige konsekvenssese al olie og gasproduktionen i Alasha (Business and labour consequences of oil and gas production in Alaska)*. Arbejdsrapport nr. 164, NORS-skrifter nr.51, Roskilde Universitetscenter.

Rasmussen, R. O., 2000b: *Erhvervs-og arbejdsmæssige konsekvenssese al olie og gasproduktionen i Østcanada (Business*

and labour consequences of oil and gas production in East Canada). Arbejdspapier nr. 162, NORS-skrifter nr.49, Roskilde Universitetscenter.

Rasmussen, R. O., 2000c: *Langtidshonsekvenser af Greenex minen ved Maarmorilik Uumannaq Kommune (Long term consequences of the Greenex Mine at Maarmorilik un Uumannaq Municipality – part 1 : history, Employment and mobility)*. Arbejdspapier nr.163 NORS-skrifter nr.50, Rollihe Universitetscenter.

Rasmussen, R. O. og Jensen , K., 2000 : *Konsekvenser af storkala rastof og energiprojekter i Arktis (Consequences of large scale resource devlopment and energy production un the Arctic)*. Arbejdspapier nr.161 NORS-skrifter nr.48, Rollihe Universitetscenter.

Rasmussen; Rasmus Ole and Horoleva, Natalia Eds., 2003 : *Social and Envirionmental Impacts in the North : Methods in Socio-Economy ans Environmental Consequences of Mining and Energy Production in the Arctic and Sub-Arctic*. NATO Sciences Series IV :Earth and Environmental Sciences, Vol 31. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht. (526 p.)

Råstofdirektoratet, 1999: *Strategi for den fremtidige kulbrinteefterforskning*. Grønlands Hjemmestyre.

Socio-økonomiske virkninger af råstofudvinding. *En indledende kortlægning og forslag til vedere arbejde*. Rapport fra udvalget om Socio-økonomiske virkninger af olie- og gasudvinding samt mineralindustri, Råstofkontoret 1997, 34 pp + bilag

Sørensen, A.K., 1983 ; Danmark-Grønland i det 20. århundrede – en historisk oversigt (Denmark-Greenland in the 20th century – an overview. Nyt Nordisk Forlag Arnold Busbk.